Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales

Création d'une Halle multimodale touristique le long de la voie verte

Porteur du projet : Office de Tourisme des 2 Rives

Valence d'Agen - Vélo Voie Verte - Canal des 2 Mers - GR 65

Subvention FEADER de 18 310,08€,
votée par le Comité de programmation du GAL : 30/03/2022

Site internet : https://www.officedetourismedesdeuxrives.fr/faire-du-velo-le-long-de-la-voie-verte/

Le territoire des Deux Rives est traversé par le canal des Deux-Mers, reliant l'Atlantique à la Méditerranée. **Ce projet s'inscrit dans une stratégie de développement touristique à partir de la Vélo Voie Verte du Canal des Deux Mers,** axe majeur du territoire, ainsi que du GR 65 (Chemin de saint Jacques de Compostelle). Un des objectifs est d'**aller à la rencontre des touristes en itinérance** (plaisanciers, cyclo touristes et autres visiteurs) **grâce à un triporteur stand mobile**. C'est un moyen pour atteindre une clientèle qui ne viendrait pas nécessairement découvrir les communes attenantes à la voie verte, et lui présenter les attraits du territoire.

Le second objectif est de proposer des moyens de locomotion doux aux touristes, et aux habitants via la location de deux triporteurs et de vélos électriques pour permettre aux visiteurs et aux habitants un mode de déplacement doux.

L'ancien abattoir de Valence d'Agen a été transformé et réhabilité en halte-cyclistes et camping-car en bord du canal et sert de base d'accueil pour ce projet

Ce projet contribue ainsi à augmenter la fréquentation des lieux et infrastructures touristiques et des services et commerces locaux.

La demande d'aide LEADER a porté sur l'achat des triporteurs et d'une flotte de 7 vélos électriques ainsi que sur des frais liés à la communication.

Ce projet s'inscrit dans **la stratégie LEADER du GAL** et correspond aux actions listées dans :
La fiche action N°2 « Mettre en œuvre une stratégie de développement de l'économie touristique et culturelle axée sur le potentiel patrimonial local et l'expression identitaire des terroirs » :

2.2 - Développement du tourisme d'itinérance et de découverte (fluvial, pédestre, équestre, vélo) et qualification de l'offre d'hébergement :

- **Soutien aux projets d'animation et de valorisation des itinéraires structurants** (**vélo voie verte du canal des Deux Mers, Chemin de St Jacques de Compostelle (GR65)**, sentier clunésien Guyenne-Gascogne, boucle équestre et route d'Artagnan, sentier corridor Garonne) et grands axes fluviaux (canaux, Garonne, Tarn, Aveyron).
  - Valorisation du patrimoine environnant directement lié à ces itinéraires ;
  - Aménagement et équipements spécifiques des abords ;
- **Mise en œuvre d'un maillage en boucles locales à partir de ces grands itinéraires** (Canal des Deux Mers, Chemin de St Jacques de Compostelle …) et axes fluviaux.

Plafond LEADER : 80 000 €

Plan de financement : *inscrit dans la décision attributive de l'aide LEADER (en date du 14/11/2022)*

Montant dépenses éligibles retenues	**38 146,00 €**
Subvention Europe FEADER (LEADER)	**18 310,08 €**
Autofinancement	19 835,92 €